Église protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine

uepal

Procès-verbal

de l'Assemblée d'Inspection portant élection aux fonctions de

Député·e Laïque au Consistoire Supérieur

Inspection de :

.....

L'Assemblée d'Inspection s'est réunie à ..... le ....., conformément au décret du 26 mars 1852 article 9, et à l'arrêté ministériel du 18 août 1859, placée sous la présidence de l'Inspecteur / trice Ecclésiastique, Mme la/M. le Pasteur ....., en vue d'élire pour la durée de ..... ans, **un·e Député·e Laïque au Consistoire Supérieur**, en remplacement de M./Mme ..... [1].

[1] indiquer si le·la Député·e est sortant·e, démissionnaire ou décédé·e.

Le·la Président·e de séance a fait élire par l'Assemblée d'Inspection le bureau de vote, composé de :

Mme/M. ..... comme scrutateur/trice,

Mme/M. ..... comme secrétaire.

Il·elle a procédé à l'appel nominal des membres composant l'Assemblée d'Inspection :

Membres de droit inscrits : ..... (voir annexe)

Député·e·s au Consistoire Supérieur :

Mme/M. : .....

Mme/M. : .....

Inspecteurs/trices Laïques :

Mme/M. : .....

Mme/M. : .....

Le total des membres présents étant de ..... la majorité absolue des voix est de .....

Le·la Président·e a invité chaque membre présent, à l'appel de son nom, à déposer son bulletin de vote dans l'urne. Les bulletins recueillis sont au nombre de ..... égal à celui des votant·e·s.

Le dépouillement du vote de consultation a donné le résultat suivant. Ont obtenu :

M./Mme : _____ :_____ voix

M./Mme : _____ :_____ voix

M./Mme : _____ :_____ voix

M./Mme ..... ayant obtenu la majorité de suffrages, est élu·e Député·e de l'Inspection de..... au Consistoire Supérieur pour une période de ..... ans [2].

[2] En cas d'élection de deux député·e·s, le/la candidat·e ayant obtenu la majorité absolue et le plus de suffrages, est/sont élu·e(s) pour 6 ans. En cas de partage égal de voix, le plus âgé est élu pour 6 ans.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, signé par le·la Président·e et les membres du bureau.

Fait à ……, le……

Signature des membres du Bureau de vote :

……	……	……
Le·la·scrutateur/trice	Le·la secrétaire	Le·la Président·e de l'Assemblée (et sceau)

Vérifié et trouvé régulier en séance du

Consistoire Supérieur du ……

……

Signature du/de·la Président·e du Directoire
(et sceau)

Ce procès-verbal a été dressé en 3 exemplaires : 1 pour les archives de l'Inspection, le 2ème envoyé au Directoire, et le 3ème destiné à l'intéressé·e.

ANNEXE

Paroisse	**Présents**		Absents	
	Pasteurs	Délégués	Pasteurs	Délégués